

DRE ALESSA DALCOURT AUX SOINS DES ANIMAUX

PAGE 7



LES JACKS BRISENT LE CYCLE DES DÉFAITES

PAGE 15



PAGE 2

RETOUR SUR LE 100^e

TROUVER DES SOLUTIONS POUR LA CRISE DU LOGEMENT



PAGE 3

La durabilité a
un nom. F-150.

Obtenez jusqu'à
8000 \$ de rabais sur les
F-150 2023 neufs
sélectionnés

 CONSTRUIT AVEC FIERTÉ



 **LECOURSMOTORSALES**

OU

OBTENEZ
0,99 %* JUSQU'À
APR FINANCEMENT D'ACHAT 60
MOIS

SUR F-150 2023 MODELS SÉLECTIONNÉS



 Hearst 705 362-4011
Kapuskasing 705 335-8553

 www.lecoursmotorsales.ca

La Semaine des retrouvailles du 100^e est un succès aux yeux de la Ville

Par Renée-Pier Fontaine

La Semaine des retrouvailles a été un succès sur toute la ligne, selon le comité, avec un nombre accru de participants. Une panoplie d'activités et d'événements ont été organisés par différents intervenants dans la communauté. Les commentaires recueillis étaient en majorité positifs, soulignant l'importance de tenir ce genre d'événement chez nous. Il est impossible de connaître le

nombre exact de participants à chacune des activités, car la majorité d'entre elles étaient gratuites et n'exigeaient aucune inscription.

Ce qui est quantifiable c'est le nombre de billets remis pour les spectacles. Pour la soirée du vendredi avec Matt Lang, 1186 billets ont trouvé preneur, et 1271 billets furent distribués pour l'événement du samedi soir qui était gratuit. Les participants à ces

deux soirées comportaient 16,5 % de gens venant de l'extérieur.

Le budget prévu pour l'exécution des activités de 2023 se chiffrait à près de 227 000 \$, dont 40 000 \$ provenant des fonds de la taxe municipale sur l'hébergement et 132 500 \$ de l'argent recueilli dans le cadre de la Campagne de commandites en 2021. Un montant de 15 000 \$ fut accordé par la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de

l'Ontario (SGFPNO/NOHFC).

La vente de billets pour Matt Lang et Mitch Jean a généré des revenus de 39 873,54 \$. Considérant les retombées et les rétroactions positives de la part des participants concernant la Semaine des retrouvailles, le comité de développement économique de la Ville de Hearst aimerait évaluer la possibilité de poursuivre cette dynamique et de célébrer la Journée Hearst à l'occasion.

Hearst en bref : Centre Éducatôt, nouveaux pompiers et Club de Golf

Par Renée-Pier Fontaine

L'équipe du Service des incendies de la Ville de Hearst a presque pourvu tous les postes de pompiers volontaires. Sur un objectif de 30 membres, l'ajout de trois nouveaux pompiers volontaires amènera le total à 28 sapeurs. Kristopher Rotar, Dillon Chouinard et Rock Moreau ont été sélectionnés et approuvés lors de la dernière rencontre du conseil municipal afin de remplir les fonctions.

Club de Golf

La Ville accepte d'attribuer une contribution en nature au Club de Golf de Hearst afin d'appuyer

son projet d'amélioration de l'apparence du terrain. L'implication financière en question est évaluée à un maximum de 2 320 \$, soit 1 120 \$ en main-d'œuvre et 1 200 \$ en équipement.

Les employés du département des travaux publics seront mandatés pour se déplacer avec l'équipement nécessaire au nettoyage des broussailles. Les travaux devront se faire à l'automne 2023 et être effectués sur une base non prioritaire.

Comité de tourisme

Lysann Boisvert représentera Gino Bourdages lors des réunions du Comité de tourisme de Hearst. Ce

sous-comité du développement économique fournit des recommandations et des informations d'expertise au conseil d'administration. Le conseil procède à la nomination de ses membres dans les secteurs hôtelier et du commerce en se basant sur les recommandations du CA.

Demande de financement

Le conseil municipal a refusé la demande de contribution monétaire du Comité des résidents de la Villa Belle-Rivière pour l'aménagement d'une remise à scooters. Selon la politique de don municipal, les demandes doivent provenir d'organismes sans but lucratif; les autres dons peuvent être considérés s'ils bénéficient à l'ensemble de la communauté.

Dans le cas de la remise à scooters, seulement un petit nombre de citoyens pourraient en bénéficier, soit les résidents de la Villa Belle-Rivière. Le Comité désire amasser au moins 13 820 \$ dans le but de

financer cette construction.

Centre Éducatôt

Le Centre Éducatôt déboursa une somme de 55 175 \$ afin de remplacer les fenêtres de son établissement. C'est l'entreprise Fern Girard Construction qui a obtenu le contrat pour remplacer les 14 fenêtres datant de la construction du bâtiment, soit 1989.

Des fuites et des pertes d'isolation thermique causaient du gaspillage et des dépenses énergétiques plus élevées. Les pertes thermiques réduisent l'efficacité des systèmes de chauffage et de climatisation. Le budget qui était alloué pour le projet sera dépassé d'environ 2 000 \$. La direction a remis le projet de peinture à une prochaine année afin d'économiser les 2 000 \$ requis pour le changement de fenêtres.



LAVE-AUTO

NOUVEAU

Nous acceptons maintenant les paiements par

CAR DRY

STOP

TIRE CLEANER

WAX

PRE SOAK

HIGH PRESSURE RINSE

HIGH PRESSURE SOAP

FOAMING BRUSH

RE/MAX
Crown Realty (1989) Inc., Brokerage
Independently owned and operated

Tél : 705 372-5408
Sans Frais : 1 800 601-8601
audrey@remaxcrown.ca

AUDREY AUBIN
AGENTE IMMOBILIÈRE

GENERAC®
AUTHORIZED DEALER

SALES | SERVICE | INSTALLATION

Stéphane NÉRON
Electrical contractor
705 362-4014
ElectricalPowerSolutions@outlook.com
RESIDENTIAL | COMMERCIAL | INDUSTRIAL



F. Girard Construction
1568 route 11
Hearst (Ontario) P0L 1N0
705 362-5568
info@fgirardconstruction.ca



Forum : trouver des solutions pour la crise du logement à Hearst

Par Renée-Pier Fontaine – IJL – Réseau.Presse

Un forum consultatif a été organisé à Hearst pour obtenir de plus amples informations au sujet du plan d'amélioration communautaire (PAC). Seuls les acteurs clés de la communauté y étaient invités, pour écouter et discuter de la situation préoccupante du manque de logements.

La présentation était assurée par Stéphane Lapointe, consultant engagé par la Ville de Hearst, Isabelle Chouinard-Roy et Anthony Miron, coordonnateurs à la recherche au CRRIDEC et aux Services d'établissement du nord-est de l'Ontario, ainsi que Luc Bussièrès, recteur de l'Université de Hearst. L'invitation a été acceptée par 36 acteurs clés, notamment des entrepreneurs, des membres d'organisations, d'institutions financières, d'établissements de soins de santé, d'agents à l'emploi ou au développement économique et de conseillers municipaux.

Stéphane Lapointe de la firme SDL Solutions a présenté des opportunités et des stratégies possibles pour la création de logements à Hearst. Le Plan d'amélioration communautaire servira d'outil à la Municipalité afin de débloquent des fonds et mettre en œuvre des initiatives envers une zone de projets spécifiques. Le consultant estime que la suite devra être entreprise par le secteur privé, mais que la mise en œuvre du PAC permettra à la Municipalité de fournir une contribution financière, des subventions ou des prêts pour aider à stimuler l'activité économique dans la zone de projets définis par le plan.

Une étude sur la situation actuelle de logements a été présentée par le CRRIDEC, la collecte de données s'est faite par le biais de Statistique Canada ainsi que des questionnaires et entretiens en personne avec les acteurs clés de la communauté.

L'aperçu démontre que le taux

d'inoccupation des appartements est estimé à près de 0 %, alors que l'idéal est de 3 %. Il y aurait 120 personnes sur la liste d'attente des logements subventionnés, dont 80 sont des aînés.

La liste d'attente pour une place au Foyer des Pionniers s'élève à 55 personnes. Pour les logements subventionnés, il y en a 94 en ce moment à Hearst alors que le dernier immeuble a été bâti en 1989. Pour les logements du secteur privé, 87 % d'entre eux ont été bâtis avant 1991. Depuis 2017, il y a très peu de différence entre le nombre de logements démolis et de nouvelles constructions, la raison principale énoncée par le CRRIDEC étant le phénomène du coût par pied carré. Les nouvelles constructions sont passées de 150 \$/pi² à près de 300 \$/pi² au cours des 20 dernières années. De tels chiffres prouvent que les appartements devraient être loués entre 1500 \$ et 2000 \$ par mois afin d'atteindre la rentabilité, soit deux à trois fois plus que la moyenne actuelle.

Le prix médian des appartements à Hearst est le plus bas de la région à 705 \$. Toutefois, celui des maisons est de 220 000 \$ soit à égalité avec la Ville de Timmins en tête du classement.

Lors de ce forum, un intervenant s'interrogeait sur le prix trop élevé qu'un propriétaire d'un immeuble, nouvellement construit, devra demander en opposition au prix médiant des appartements. Il mentionne qu'une étude devrait être réalisée pour connaître les besoins et les budgets des gens avant d'entreprendre la construction d'un immeuble.

Main-d'œuvre

M. Lapointe a présenté les tendances démographiques actuelles de la main-d'œuvre. Selon ses recherches, le nombre d'habitants de la Ville de Hearst devrait baisser de 9,1 % d'ici 2036, puisque la

population est vieillissante et que la population active a diminué de 4 % depuis 2011. Selon la Commission de formation du Nord-Est (CFNE), une partie importante des gens sur le marché du travail se rapproche de la retraite, ce qui va créer un écart entre l'offre et la demande. Dans la région Nord-Aski, 2095 employés sont éligibles à la retraite, ce qui représente 45,6 % de la main-d'œuvre.

La migration est à la hausse, il y a donc plus de familles qui s'installent à Hearst que le contraire. La rétention de nouveaux arrivants peut s'avérer difficile, car la pénurie de services représente un défi. Pour le moment, le taux de rétention est à 100 % pour les 27 nouveaux arrivants qui utilisent les services des Services d'établissement du Nord-Est de l'Ontario (SÉNEO). À noter que les étudiants de l'Université de Hearst ne peuvent bénéficier de ces services pour des raisons de statut.

Le recteur de l'Université de Hearst, Luc Bussièrès, a brossé un portrait de la situation actuelle de l'Université, qui elle aussi peine à trouver des logements pour les nouveaux étudiants et les étudiants potentiels du campus local. Cette année, c'est plus de 78 % des personnes

inscrites à Hearst qui proviennent de l'extérieur de la ville, et 44 % des diplômés s'installent ici pour y vivre et travailler une fois leurs études terminées.

Le recteur a aussi présenté les défis que connaît l'UdeH au niveau du financement gouvernemental, la diversification de ses programmes, le manque de main-d'œuvre et les attentes irréelles du gouvernement de l'Ontario sur le nombre d'inscriptions.

Il a conclu son exposé en énumérant des besoins de l'institution post-secondaire pour servir la communauté et assurer sa croissance. Idéalement, des options de logements adaptés à la clientèle d'environ 350 à 400 \$ par chambre par mois, une trentaine de logements pour les étudiants seulement, avoir des partenaires dans la communauté pour investir dans des immeubles à logements, avoir une attitude positive et une reconnaissance de la contribution des étudiants internationaux de la part des communautés.

Une consultation publique est prévue au début décembre pour informer les résidents et les parties prenantes des détails et des objectifs du Plan d'amélioration communautaire.



Avis de convocation Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle 2022-2023 de la Corporation de Maison Renaissance aura lieu le jeudi 26 octobre 2023 à 12 h dans la salle de conférence à Maison Renaissance. Prière de confirmer votre présence par courriel à Mme Jessica Baril, directrice générale (jbaril@maisonrenaissance.ca).

Maison Renaissance

Il y aura :

- Lecture du procès-verbal
- Rapport de la présidence et de la direction
- Présentation des états financiers
- Discussion de tout autre sujet relevant de l'assemblée annuelle

Anthony Miron
Président par intérim

Jessica Baril
Directrice générale

Hearst Connect

LA CORPORATION HEARST CONNECT

C.P. 5000 — 523 route 11 Est,
Hearst, ON P0L 1N0

705 372-2848

hearstconnect.com

admin@hearstconnect.com

Justinflation

Depuis un mois, les conservateurs talonnent le gouvernement Trudeau sur deux sujets interreliés : l'inflation et la pénurie de logements. La stratégie semble porter fruit. Les libéraux plongent dans les sondages alors que les conservateurs confirment leur remontée dans les intentions de vote.

Pierre Poilievre a beau répéter ad nauseam que le gouvernement Trudeau est responsable de la hausse du coût de la vie, non seulement déforme-t-il la réalité, mais les solutions qu'il propose sont loin d'être convaincantes.

Cela ne veut pas dire que le gouvernement libéral ne porte pas sa part de blâme, notamment en ce qui concerne l'abordabilité du logement. L'entrée massive d'immigrants, de travailleurs temporaires et de demandeurs d'asile depuis un an et demi et le financement inadéquat du logement abordable contribuent à la crise.

Sur ce dernier point, la situation dure depuis des décennies. C'est le gouvernement conservateur de Brian Mulroney qui a sabré les dépenses fédérales en logement dans les années 1980 et au début des années 1990.

Depuis, aucun gouvernement, ni libéral ni conservateur, n'a investi des sommes conséquentes dans le logement au pays. En huit ans au pouvoir, le gouvernement Trudeau aurait certainement eu l'occasion d'en faire davantage, mais cela n'a jamais été une priorité avant cet automne.

Les gouvernements successifs ont été bien contents de laisser la responsabilité financière de bâtir des logements aux ménages. Dans un contexte de tendance à la baisse des taux hypothécaires depuis vingt ans, le Canada a développé l'une des plus importantes bulles immobilières de tous les pays de l'OCDE.

Aujourd'hui, la hausse rapide et probablement durable des taux d'intérêt menace l'accès au logement, et ni le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) ni l'abolition de la taxe sur les produits et services sur les logements locatifs ne permettront de renverser la tendance à court terme.

Laisser la place aux promoteurs

La solution présentée par les conservateurs au problème est simpliste et, contrairement à ce qu'ils répètent sans cesse, est loin de relever du gros bon sens.

Elle se résume ainsi : les procédures administratives sont trop nombreuses et limitent la capacité des promoteurs à construire de nouveaux logements. Il faut donc réduire la taille du gouvernement (de la Société canadienne d'hypothèques et de logement) et contraindre les villes à accélérer l'émission de permis de construction.

Réduire la taille du gouvernement est une vieille rengaine de la droite populiste qui, si elle permet de réduire les dépenses gouvernementales, ne rend pas les fonctionnaires plus efficaces.

Retenir les transferts aux municipalités en échange d'accorder plus rapidement des permis de construction semble encore moins bien avisé quand les villes peinent déjà à boucler leur budget.

Les conservateurs fédéraux devraient tirer des leçons de la débâcle de la ceinture de verdure de Toronto.

Le gouvernement de Doug Ford tenait un discours très semblable à celui de ses collègues conservateurs à Ottawa avant qu'un rapport de la vérificatrice générale de l'Ontario ne révèle le copinage entre des

membres de son cabinet et des promoteurs immobiliers.

Plutôt que d'encourager le développement d'habitations dans la ceinture de verdure, le gouvernement Ford a plutôt annoncé cette semaine qu'il faisait marche arrière et protégerait à nouveau le territoire.

Il y a de bonnes raisons pour lesquelles les villes possèdent des comités responsables de l'urbanisme et qu'on ne laisse pas le soin aux promoteurs privés de construire à leur guise.

Les conservateurs fédéraux ont cependant raison de montrer du doigt le coût des permis et des taxes des villes comme frein à la construction, mais s'ils veulent s'attaquer à ce problème, c'est du côté de la fiscalité municipale qu'il faut regarder.

Les villes dépendent essentiellement des taxes foncières pour se financer. Sans révision de la fiscalité des municipalités et des transferts conséquents des provinces et du fédéral, les villes devront continuer à se financer en taxant les propriétaires et les promoteurs.

S'attaquer à la taxe carbone

L'autre angle d'attaque des conservateurs consiste à accuser les libéraux de faire augmenter les prix au pays avec la taxe carbone.

Soyons clairs, l'inflation exceptionnelle que connaît le Canada depuis deux ans n'a à peu près rien à voir avec les politiques fédérales. Ce sont principalement des facteurs extérieurs qui ont fait grimper et qui continuent de faire grimper les prix.

Et parmi les causes de l'inflation sur lesquelles le gouvernement fédéral a un tant soit peu d'emprise, la taxe sur le carbone a une incidence marginale.

Pour l'instant, l'essentiel de la taxe carbone est retourné aux contribuables sous forme de transferts ou de crédits d'impôt et est donc en moyenne à coût nul pour le consommateur.

Il est cependant vrai que, d'ici 2030, les différentes tarifications du carbone feront augmenter de 25 à 30 ¢ le prix du litre d'essence. D'ici là, l'électrification des transports devrait avoir beaucoup avancé, ce qui diminuera les répercussions de la taxe carbone sur le portefeuille des ménages.

On peut être d'accord ou non avec la stratégie déployée par le gouvernement Trudeau pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, mais de dire que la taxe sur le carbone est responsable de l'inflation est au mieux une exagération grossière, au pire un argument fallacieux.

Peut-être que ce genre de lignes d'attaque fonctionne dans l'opposition et permettra aux conservateurs de prendre le pouvoir, mais il faudra faire beaucoup mieux comme politiques économiques s'ils remportent les élections fédérales dans les 18 prochains mois. Sans quoi, les Canadiens risquent de continuer à souffrir tant des coûts élevés du logement que de l'inflation en général.

David Dagenais, chroniqueur – Francopresse

réseau@presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE



Équipe

Steve Mc Innis
Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca
Pierre Floréa
Journaliste
Renée-Pier Fontaine
Journaliste
rfontaine@hearstmedias.ca
Maurice Lepage
Graphiste
pub@hearstmedias.ca
Karine Vallée
Réception et distribution
info@hearstmedias.ca
Francine Lacroix
Employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Anouck Guay
Webmestre
web@hearstmedias.ca
Daniella Musangu
Webmestre adjointe
dmusangu@hearstmedias.ca
Guy Morin
Collaborateur
Manon Longval
Ventes
vente@hearstmedias.ca
Sylvie Turgeon
Ventes
sylvieturgeon@hearstmedias.ca
Claire Forcier
Révisseuse bénévole
Claudine Locqueville
Jocelyne Hébert
Chroniqueuses

Serge Morissette
Gilles Péloquin
Marc Bédard
Chroniqueurs
Site Web
lejournallenord.com
Facebook
CINN à Hearst
Fondation
Donatien-Frémont
613 241-1017
Canadian Media Circulation
Audit
circulationaudit.ca
416 923-3567
Lignes agates marketing
anne@lignesagates.com
866 411-7487
Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

ISSN 1199-0805



La PPO a arrêté plusieurs chauffeurs avec facultés affaiblies en septembre

Par Renée-Pier Fontaine

Une personne a été arrêtée pour conduite avec facultés affaiblies après avoir heurté un bâtiment avec son véhicule à Kapuskasing. Vers 20 h le 24 septembre dernier, des membres du détachement de la Baie James de la Police provinciale de l'Ontario (PPO) ont reçu un appel signalant qu'un véhicule avait heurté un bâtiment dans un stationnement de l'avenue Cain.

Les agents ont retrouvé le conducteur peu de temps après et ont déterminé qu'il avait consommé suffisamment de substances pour être intoxiqué. Le conducteur a été arrêté et transporté au poste de Kapuskasing pour subir d'autres tests.

Pendant la fouille effectuée lors de l'arrestation, les policiers ont trouvé une substance qui pourrait être du fentanyl.

À la suite de l'enquête, l'homme de 32 ans, de Kapuskasing, a été accusé de conduite avec facultés affaiblies par la drogue ou l'alcool, de possession d'une substance figurant à l'annexe I de la Loi réglementant certaines drogues (opioïdes), et de défaut de se conformer à une ordonnance de probation.

L'accusé a été libéré et doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 20 novembre 2023, à Kapuskasing.

Facultés affaiblies à Val Côté

La journée précédente, un homme de 26 ans a été arrêté pour facultés affaiblies. Le 23 septembre vers 13 h 30, les policiers ont reçu une plainte relative à la circulation sur la route 11 entre Kapuskasing et Hearst.

Les agents ont localisé le véhicule en question près de Val Côté. Il a été déterminé que le conducteur avait consommé de l'alcool. Il a été arrêté et transporté au détachement de Hearst pour subir d'autres tests.

À la suite de l'enquête, l'homme de 26 ans de Winnipeg, au Manitoba, a été arrêté et accusé de conduite avec facultés affaiblies, présentant un taux d'alcool de plus de 80 mg/100 L de sang, de conduite d'un véhicule moteur sans permis et d'excès de vitesse, c'est-à-dire 120 km/h dans une zone de 90 km/h.

L'accusé a été libéré et devra comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 25 octobre 2023, à Hearst.

Facultés affaiblies en VTT

Une personne conduisant un véhicule tout terrain (VTT) a été accusée de conduite avec facultés affaiblies à la suite d'un contrôle routier. Le 20 septembre, juste après minuit, un policier a effectué un contrôle routier sur le chemin Brunelle à Kapuskasing.

Après avoir parlé au conducteur, il a été déterminé qu'il avait consommé de l'alcool, donc il a été arrêté et transporté au poste de Kapuskasing pour subir d'autres tests.

Après enquête, l'homme âgé de 30 ans de Kapuskasing a été arrêté et accusé de conduite avec les facultés affaiblies présentant un taux d'alcool de plus de 80 mg/100 L de sang, conduite d'un véhicule hors route sans plaque d'immatriculation, conduite imprudente et ne pas avoir un casque approprié.

Ensuite, le 29 septembre, peu après 21 h, la PPO a reçu un rapport faisant état d'un VTT qui s'était renversé dans un fossé sur le chemin Stevens à Kapuskasing. Une fois sur les lieux, le policier a trouvé le même conducteur, une fois de plus sous l'influence de l'alcool. Le conducteur a été transporté à l'hôpital par ambulance et arrêté sous une autre accusation de conduite avec facultés affaiblies. L'individu a ensuite refusé de se soumettre à d'autres tests.

Le Kapuskois de 30 ans a de nouveau été arrêté et accusé de conduite avec facultés affaiblies, défaut ou refus de se soumettre à une demande, conduite avec suspension de permis, ne pas avoir porté un casque approprié, et ne pas porter sa ceinture de sécurité correctement.

L'accusé a été libéré et doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 6 novembre 2023 pour les premières accusations et le 20 novembre 2023 pour les secondes, à Kapuskasing.

Conduite sous l'influence de la drogue

Un homme de 75 ans de Saskatoon en Saskatchewan a été arrêté pour conduite avec facultés affaiblies par la drogue à Hearst. Le 14 septembre vers 9 h 30, un agent des forces de l'ordre a effectué un contrôle routier dans le secteur Place Lambert à Hearst. Il a été déterminé qu'un conducteur avait consommé des substances intoxicantes. Le septuagénaire a été

arrêté et transporté au poste de Hearst pour des tests supplémentaires. Il a finalement été arrêté et accusé de conduite avec facultés affaiblies par l'alcool et la drogue.

Le lendemain, une autre personne est aussi arrêtée à Hearst pour conduite avec facultés affaiblies. Le 15 septembre, vers 22 h, des policiers de la PPO menaient un programme RIDE (Reduce Impaired Driving Everywhere) sur la rue Edward, au centre-ville de Hearst.

Après les procédures d'usage, un homme de 23 ans de Hearst a été arrêté et accusé de conduite avec les facultés affaiblies, conduite avec les facultés affaiblies présentant un taux d'alcool de plus de 80 mg/100 L de sang. Il a été libéré et comparaitra devant un juge le 19 octobre à Hearst.

Arrestation avec saisie

Un jeune homme âgé de 18 ans de Kapuskasing a été arrêté pour conduite avec facultés affaiblies et a été surpris avec six armes prohibées en sa possession lors de l'arrestation.

Le 15 septembre vers 16 h, la PPO

a reçu une plainte relative à la circulation d'une personne soupçonnée de conduite avec facultés affaiblies sur Centennial Court à Kapuskasing. Les agents ont localisé le conducteur et ont déterminé qu'il avait consommé des substances intoxicantes.

Au cours d'une fouille effectuée avant l'arrestation, les policiers ont trouvé six armes prohibées, toutes des types de couteaux.

À la suite de l'enquête, le Kapuskois de 18 ans fut accusé de conduite avec facultés affaiblies par l'alcool et/ou la drogue, six chefs d'accusation de possession non autorisée d'une arme, de possession de cannabis par une personne de moins de 19 ans, d'avoir la garde ou le contrôle d'un véhicule ou d'une embarcation avec du cannabis à portée de main en plus d'être un conducteur novice avec la présence de drogue dans le véhicule.

L'accusé a été libéré et devra comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 6 novembre 2023, à Kapuskasing.



Transition informatique

Du 19 oct. (soirée) au 23 oct. (matinée)

Interruption de services

(carte de débit et accès aux comptes)

Nous vous remercions de votre patience pendant que nous travaillons à vous offrir des services optimaux.



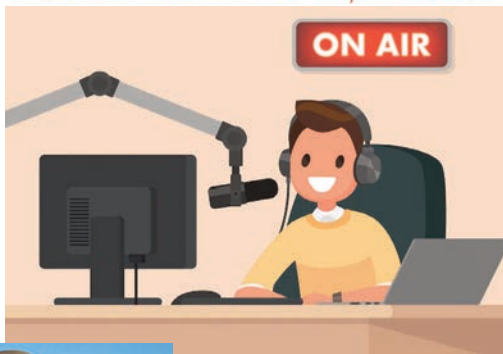
Caisse Alliance

Info: caissealliance.com



radiothon 2023

CINN911.com



défi réussi



39 036 \$

divertir implication **unir** reconnaissance sensibiliser
audace équilibre solidarité
rayonnement engagement action mobilisation proximité
informer

LA GANG, C'EST LA GANG! MERCI!

Dre Alessa Dalcourt : combiner deux passions en une carrière

Par Renée-Pier Fontaine – IJL – Réseau.Presse – journal Le Nord

Alessa Dalcourt suit les traces de son père en devenant une diplômée en chiropractie, mais elle a ajouté une spécialisation avec le traitement d'animaux. Ayant toujours voulu travailler avec les animaux, elle a considéré devenir vétérinaire, mais sa grande sensibilité face aux situations où l'animal ne pourrait pas être sauvé faute d'argent de la part des propriétaires l'a fait changer d'idée.

Lorsque Alessa a appris qu'il était possible de combiner la profession de chiropraticienne à sa passion des animaux, le choix était simple. Alessa a grandi avec des parents passionnés par la profession de la chiropratique. Ayant étudié dans ce domaine, elle était admissible à réaliser une spécialisation auprès des animaux, tout comme les autres étudiants de l'école vétérinaire. « Pendant mes études en chiro, je suis allée à une école séparée, au Texas, pendant 220 heures de cours. Là-bas, on nous a appris à ajuster les animaux en personne et à la fin, il y avait un examen final international pour recevoir la certification », raconte Dre Dalcourt.



Depuis un an, ce sont les chevaux et les chiens qui font partie de sa clientèle à quatre pattes. Les chevaux sont plus rares dans la région métropolitaine, mais elle a quelques clients à l'extérieur des limites de Toronto. « Pourquoi pas les chats ? Car, ils sont très mous et indépendants, c'est plus difficile pour leur propriétaire de voir s'ils ont un problème », explique-t-elle. Pour ce qui est des propriétaires de chiens, Dre Dalcourt les trouve plus alertes et à l'écoute des comportements de leurs compagnons de vie. Grâce aux multiples activités possibles à exécuter, les indicateurs de blessure sont plus faciles à identifier. « La marche est un exemple : si un jour tu vois qu'il ralentit, qu'il ne tire plus au bout de la laisse où qu'il boite, c'est qu'il y a quelque chose. »

Les techniques de travail pour les animaux et les humains sont quand



Photo : Dre Alessa, photo du site Web et de la page Facebook de sa pratique Equine Kinetix

même très différentes. « La grosse différence entre le traitement fait aux humains et celui fait aux animaux c'est que les humains sont à la verticale et les animaux à l'horizontale. La gravité joue différemment sur les animaux », explique la jeune passionnée.

Lorsqu'elle ajuste un chien ou un cheval, la technique est plus spécifique et ce n'est pas qu'un simple craquement. Elle travaille chaque articulation ; grâce au mouvement elle est en mesure d'identifier les restrictions. « Lorsqu'on entend un craquement, ce sont des bulles d'air qui éclatent et non pas un contact os sur os. C'est pour cela que les animaux ont moins tendance à craquer lors des ajustements, car leur corps est à l'horizontale et c'est la gravité qui forme ces bulles de gaz. Parfois, leurs pattes peuvent craquer, mais pas leur colonne vertébrale », explique-t-elle.

La taille imposante des chevaux n'impressionne pas Alessa, tant qu'elle utilise la bonne technique biomécanique. La bonne façon de procéder est d'utiliser le poids du patient pour faire l'ajustement. Pour elle, un bon traitement ne dépend pas de la force du chiro, mais bien de la vitesse et de la technique utilisée. « Les chiens et les chevaux sont vraiment stoïques lorsqu'ils sont blessés. Ils vont cacher leur mal parce que dans la nature les animaux blessés se font tuer. On pourrait même dire que quand ils commencent à démontrer qu'ils ont mal, ça veut dire qu'ils ont vraiment plus mal que ce qu'ils laissent paraître. »

Le traitement chez les animaux fonctionne plus rapidement que sur les humains, simplement parce qu'ils sont moins routiniers dans les positions qu'ils adoptent. La

spécialiste ajoute que l'être humain devrait prendre l'exemple des animaux. « Les propriétaires d'animaux l'ont probablement remarqué, lorsqu'un chien se lève d'une sieste, il va toujours prendre le temps de s'étirer comme il faut avant de partir. On devrait faire la même chose, étirer nos muscles en se levant ou avant de commencer un effort physique. »

La communauté de chiropraticiens pour animaux n'est pas nombreuse

au Canada. Selon Alessa, l'une des raisons concerne les lois qui diffèrent d'une province à l'autre sur les normes de pratique. Par exemple, au Québec seuls les vétérinaires peuvent utiliser la chiropractie sur les animaux. « Je trouve ça dommage, car on sait qu'ils sont bien occupés avec d'autres choses, donc ça engorge le système », dit-elle.

Sa pratique est établie dans l'ouest de la ville de Toronto. Toutefois, puisque ses parents sont toujours à Hearst, Alessa propose ses services localement lorsqu'elle leur rend visite. Elle traite les animaux dans le local de l'ancienne clinique vétérinaire de Hearst. « Ce qui est difficile ici à Hearst, c'est qu'il n'y a même plus de service de vétérinaire. Je me suis dit que si au moins je peux offrir un service ici pour aider les propriétaires, ce sera au moins ça. »

LA question que tout le monde lui pose : reviendra-t-elle s'installer à Hearst ? Bien qu'elle aime sa ville natale, communiquer en français et l'aspect « petite ville », Alessa trouve que le monde a tant à lui offrir, elle veut tenter sa chance de vivre ailleurs, mais il ne faut jamais dire jamais !

Le Conseil des Arts de Hearst

Assemblée générale annuelle

MERCREDI 1 NOVEMBRE

Nous avons 5 postes en élection dans notre conseil d'administration (CA). Pour poser ta candidature, rempli le formulaire disponible sur notre site Web.

conseildesartsdehearst.ca 705 362-4900

Après un sinistre, la Légion de Hearst rénove

Par Renée-Pier Fontaine

À la suite d'un dégât d'eau au sous-sol, des rénovations sont en cours et l'accès à la section bar de l'édifice est fermé depuis l'été. Après une période d'incertitude et de négociation, l'équipe de la Légion espère être en mesure d'inaugurer les nouvelles installations avant le jour du Souvenir, le 11 novembre prochain.

Un refoulement du système d'égouts a causé une inondation le 30 décembre 2022, ce qui a entraîné tellement de dommages que tout devait être refait. « Tant qu'à tout arracher, nous nous sommes dit que nous allions tout refaire! On vous réserve quelque chose de tellement beau et moderne que ça va être la place à



aller, ici en ville », explique Manon Longval, présidente sortante de la filiale 173 de la Légion royale canadienne.

Les membres ont déménagé la

section bar à l'étage et ouvrent comme d'habitude, du jeudi au samedi, à l'exception des soirs où la salle est louée par des membres de la communauté, étant donné

que cette grande salle est disponible pour ceux qui désirent en faire la location.

La fin des travaux est bientôt prévue. Ceux-ci ont pris plusieurs mois avant d'être entrepris, mais l'équipe de rénovation de Fern Girard est à ses marteaux depuis la mi-août. Les membres de la Légion espéraient que ce soit prêt avant le jour du Souvenir du 11 novembre, mais ils sont conscients que cela ne sera peut-être pas possible. Assurément que ce sera terminé pour le mois de décembre, selon Manon Longval.



Amuser les élèves pour contribuer à la Fondation Terry-Fox

Par Renée-Pier Fontaine

Les jeunes de l'École catholique St-Louis à Hearst ont pu porter un chapeau ou une casquette tous les vendredis du mois de septembre en échange d'un don d'un dollar versé à la Fondation Terry-Fox. Un total de 500 \$ a été amassé et les élèves ont conclu le tout en marchant au terrain de piste et pelouse de l'École secondaire

catholique de Hearst en l'honneur du célèbre marcheur.

La directrice de l'École St-Louis, Marie-Claude Gagnon, admet qu'il y a plusieurs levées de fonds lors d'une année scolaire dans son établissement puisque les élèves amassent de l'argent pour le traditionnel voyage éducatif de 8^e année.

Sachant aussi que ce ne sont pas toutes les familles qui peuvent se permettre de déboursier de l'argent lors de chaque activité, l'initiative se voulait plaisante pour les élèves. « Nous avons expliqué aux enfants qu'on amassait de l'argent pour la Fondation Terry-Fox parce que beaucoup de familles sont affectées par le cancer et que ça

allait être notre contribution », dit-elle.

Les familles ont participé en grand nombre, parfois en donnant plus que le minimum requis et même en donnant des sous pour des enfants qui ne souhaitaient pas porter de chapeau en classe.

199\$
Chaise d'appoint
4838-628

ÉCONOMISEZ 300\$

529\$
Table de salle à manger
4838-627
Était 829\$

GE APPLIANCES

1449\$
Sécheuse de 7,8 pi³
avec cycle
de désinfection
28" L/W 3790-109

1449\$
Laveuse de 5,8 pi³
avec OdourBlock^{MC}
28" L/W 3770-302

PRIX SUPERBE 2629\$ LA PAIRE

ÉCONOMISEZ 400\$

2629\$
Canapé-lit
4846-274
Était 3029\$

DES ÉCONOMIES À LA TONNE!
Jusqu'à épuisement des stocks!
Aucun bon de réduction diffère.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

949\$ ch./ea.
Fauteuil berçant
inclinaison en cuir
4846-676/679/681
Était 1399\$

Disponible en :
- Noyer
- Pierre
- Selle

ÉCONOMISEZ 300\$

1699\$
Réfrigérateur
4 portes de 22,5 pi³
3760-675
Était 1999\$

ÉCONOMISEZ 200\$

1999\$
Îlot de cuisine
4810-946
Était 2199\$

Viljo's Home furniture

17 9e Rue,
Hearst ON
P0L 1N0
362-4846

SOLDE • **Rafrachir la maison des festivités**
Disponible du 19 au 29 octobre 2023

Allez voir notre collection complète au
homefurniture.ca

189 nouvelles places en garderie seront créées dans la région

Par Renée-Pier Fontaine

Le ministre de l'Éducation, Stephen Lecce, était de passage à Timmins cette semaine pour l'annonce de 189 nouvelles places dans les centres de garde agréés du district de Cochrane. L'investissement est de 7,9 millions de dollars pour le soutien à la mise en œuvre d'un système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE).

Les places seront créées dans la région d'ici 2026 et seront destinées aux enfants âgés de zéro à cinq ans, ce qui représente 11,7 % des places disponibles dans la région. L'objectif est de favoriser l'accès d'un plus grand nombre de familles aux services de garde.

Selon les statistiques du ministre, une famille pourrait économiser de 6 000 \$ à 10 000 \$ dollars par

année avec l'AGJE. « Nous aidons directement les familles à réaliser des économies tout en améliorant l'accès aux places en services de garde dans le district de Cochrane, a déclaré Stephen Lecce, le ministre de l'Éducation.

Historique

En mars 2022, le gouvernement fédéral concluait une entente avec l'Ontario pour un accord

quinquennal de 10,2 milliards de dollars afin de réduire les frais pour les familles à une moyenne de 10 \$ par jour. Actuellement, l'Ontario compte plus de 5500 centres de garde d'enfants agréés, 145 agences de services de garde d'enfants en milieu familial agréés et environ 473 000 places agréées.

20,5 millions de dollars pour protéger la population et les biens

Par Renée-Pier Fontaine – IJL- Réseau.Presse

Dans le cadre d'une conférence de presse présentée à Timmins, la province a annoncé une somme additionnelle de 20,5 millions de dollars dans le but d'améliorer et moderniser les moyens de combat contre les feux de forêt.

Ce financement réparti sur trois ans devrait être utilisé pour améliorer les technologies aériennes, puis engager et former des pompiers

forestiers. Une partie de cette somme sera également utilisée pour étudier la science du feu en évolution et de son comportement. Lors de la dernière saison estivale, la province a enregistré 740 feux de forêt alors qu'en 2022 seulement 268 brasiers avaient été répertoriés. « La saison des incendies 2023 a été l'une des plus difficiles à laquelle l'Ontario ait été

confronté récemment », a dit Graydon Smith, ministre des Richesses naturelles et des Forêts. « Alors que nos ressources sont de plus en plus sollicitées, il est impératif que l'Ontario continue à chercher des moyens de renforcer ses efforts de lutte contre les incendies afin de rester un chef de file internationalement reconnu en matière de gestion des incendies de forêt. »

De plus, le gouvernement désire instaurer un programme de sécurité psychologique afin de prévenir un stress lié à la charge

mentale des employés déployés pour combattre les incendies.

Le ministre des Richesses naturelles et des Forêts a ajouté qu'il faut aussi s'attaquer aux barrières financières liées au recrutement et à la rétention des employés. Les pompiers forestiers seront admissibles à recevoir des remboursements de dépenses liées à l'entraînement, et les avantages sociaux des conventions collectives seront réexaminés.

Un citoyen désire des changements au niveau des pistes cyclables

(Renée-Pier Fontaine) Marius Lambert est un amateur de randonnée à bicyclette. Depuis le temps, il admet avoir trouvé quelques astuces pour rendre ses promenades plus agréables, mais déplore la qualité des endroits cyclables à Hearst comparativement à certaines villes de la région. Appuyé d'autres cyclistes, il souhaite une amélioration aux conditions des pistes cyclables et l'ajout de nouvelles pistes.

Plusieurs circulent sur la route 11 et ce n'est pas toujours sécuritaire, selon lui. Les nombreuses crevasses dans les sentiers entretenus par la Ville et l'excès de gravelle sur l'asphalte rendent la circulation difficile, même dangereuse, mentionne M. Lambert. « Il y a un peu plus d'un mois, un homme s'est blessé parce que son pneu a dérapé sur la gravelle et il est tombé sur son épaule. Il doit manquer le travail à cause de sa blessure. Si ça avait été propre et beau comme ça serait supposé, ce ne serait pas arrivé », déclare M. Lambert.

Lui-même est tombé quelques fois, mais il se dit chanceux de ne pas avoir subi de blessure grave. « On se lamente qu'on n'est pas en forme, qu'il y a de l'obésité, hé bien il y aurait peut-être plus de gens qui feraient du vélo si on avait de belles pistes. Ça coûterait moins cher au gouvernement et au ministère de la Santé si on était plus en forme », affirme-t-il.

Il est reconnaissant tout de même des sentiers qui sont offerts actuellement à Hearst, soit tout le long de la route 11 et de la rivière. En revanche, il admet qu'après des pluies torrentielles, les sentiers ne sont plus praticables puisque les fissures causées par les précipitations deviennent dangereuses pour les gens à vélo.

10^e saison de L'info sous la loupe avec Steve Mc Innis

Tous les vendredis de 11 h à 13 h

En reprise les samedis de 9 h à 11 h

Sur les ondes de **CINN911**



CUISINE CANADIENNE,
ITALIENNE ET GRECQUE

**John's restaurant
and pizzeria**

826 RUE GEORGE — HEARST, ON

SPÉCIALITÉS GRECQUES

Pizzas

DESSERTS FAITS
MAISON

Venez nous voir
pour des repas délicieux!

Nos heures d'ouverture :
Mardi au samedi
de 11 h à 19 h

**COMMANDES À EMPORTER
705 372-1050**

John's RESTAURANT
PIZZERIA

LICENSED
UNDER THE
L.B.O

Profil d'entreprise : Fern Girard General Construction Inc.



Nom de l'entreprise :
Fern Girard General Construction Inc.

Propriétaires :
Gyslin et Michel Alary

Depuis : 1996

Emplacement : 1568, route 11 Ouest

Fondateur : Fernand Girard



HISTORIQUE

Fern Girard a fondé sa compagnie en 1972 en tant qu'entrepreneur général. Il offre divers services en construction, installation de portes et fenêtres, service d'urgence, lave-auto et fabrication d'armoires.

À l'époque, comme tout jeune entrepreneur, Fern Girard démarre son entreprise à partir de sa résidence privée où il construit un garage pour exploiter son entreprise. Au fil des ans, un nouvel emplacement et de nouvelles infrastructures sont nécessaires. F. Girard General Construction Inc. s'installe alors au 1568 de la route 11, où M. Girard termine sa carrière après 37 ans de travail.

Il prend sa retraite en 2009 et vend sa compagnie aux deux frères Alary, Gyslin et Michel.

Entourés d'une équipe professionnelle, les nouveaux propriétaires ajoutent produits et services de qualité supérieure dans le design et la gestion de projets. Ils continuent d'oeuvrer dans le domaine résidentiel, la construction commerciale, l'installation, la réfection, le service d'urgence, le lave-auto, la fabrication d'armoires, le design, en plus d'ajouter deux nouvelles structures pour l'administration et la salle de montre.

Quels sont les défis rencontrés depuis l'ouverture de votre commerce ?

Bien entendu, la période de la pandémie en a été une d'ajustement. L'entreprise ayant été qualifiée d'essentielle, les travaux ont continué, mais nous avons éprouvé de la difficulté au niveau de l'approvisionnement des matériaux en plus d'écoper de l'augmentation des prix. Évidemment, le manque de main-d'œuvre se fait aussi sentir.

Clientèle loyale

Lorsque nous élaborons un projet pour notre client, il est important d'être à son écoute et de lui soumettre des idées selon ses besoins.

Sa satisfaction assure sa fidélisation, ce dont nous jouissons dans notre entreprise.

Pourquoi une jeune famille devrait-elle s'établir à Hearst ?

Il y a plein d'avantages à venir s'installer à Hearst. Parlons d'abord de la proximité des infrastructures — entre autres garderie à l'école, écoles élémentaires et secondaires au centre communautaire (aréna et piscine) — le déplacement se fait à pied dans l'espace de 5-10 minutes! Parents et enfants peuvent dîner à la maison! Nous avons accès à la plage et à nos lacs qui sont à proximité!

En plus, nous jouissons de nos espaces verts, des sports extérieurs — ski, raquette, motoneige, chasse, pêche... Tout ça se trouve dans les limites de la ville.

Le coût de la vie est inférieur à celui de nos voisins du sud. Au point de vue du travail, les opportunités d'avancement professionnel sont plus nombreuses dans les régions rurales que dans les grands centres.

Utilisation des réseaux sociaux

L'aire des réseaux sociaux est indiscutable. Nous sommes sur Facebook, Instagram, TikTok en plus de notre site Web. Les gens aiment nos réalisations et viennent nous voir pour obtenir quelque chose de similaire.

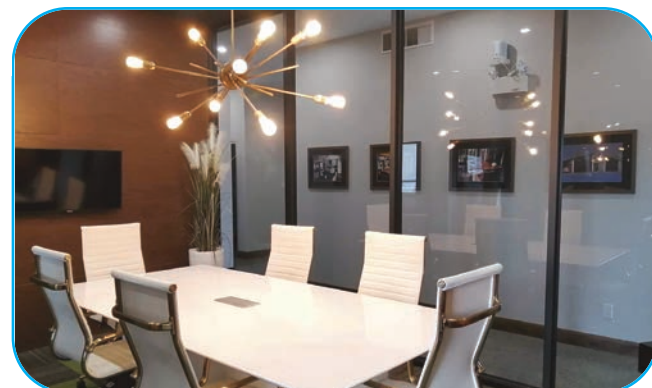
L'importance de l'achat local

L'achat local est primordial pour l'économie de notre communauté. Notre personnel compte 40 personnes — ça fait plusieurs embauches. Autant que possible, notre entreprise achète ses matériaux localement à moins que les commerces ne puissent nous approvisionner. De plus, la majorité de nos contrats sont à Hearst; il est essentiel pour nous d'encourager notre communauté. Les retombées économiques ne sont que meilleures.

En plus, on offre le service « dommage dégâts d'eau ». Les compagnies d'assurance vont souvent suggérer une entreprise de l'extérieur, mais lorsque les gens demandent à leur assureur de faire affaire avec l'entreprise locale, ils font appel à nos services. Tout service local est profitable pour la communauté. Le dollar dépensé à Hearst s'investit ici même. Cela bonifie notre économie locale.

Fierté communautaire

La tranquillité, les grands espaces, la proximité maison/travail, le trafic raréfié : tout ce qu'offre Hearst me rend fier de notre ville.



Créateur d'emploi

L'entreprise a triplé son personnel comparativement à nos débuts, passant de 13-14 employés à 40. Environ 70 % de l'équipe originale est encore à notre emploi, malheureusement quelques décès sont survenus ainsi que plusieurs retraites bien méritées.

1568, route 11 Ouest
705 362-5568
info@fgirardconstruction.ca

Facebook : F Girard General Construction
www.fgirardconstruction.ca



Dans le temps comme dans le temps une chronique de Serge Morissette En 1957, le Nord de l'Ontario accomplit un pas de géant en éducation : Son Excellence Mgr Louis Levesque, évêque du diocèse de Hearst

L'année 1957 s'avère exceptionnelle pour l'éducation dans le Nord de l'Ontario et surtout pour Hearst. Son Excellence Mgr Louis Levesque C.S.S.R., évêque de Hearst, a déclaré au journal *La Patrie* de Montréal du 7 mai 1957 que le Nord avait fait « un pas de géant durant l'année académique qui s'achève dans le domaine de l'éducation. »

Au mois de mars 1957, le Collège du Sacré-Cœur de Sudbury devient l'Université de Sudbury. Cette nouvelle université recevra une subvention provinciale de 2 000 000 \$ pour la construction de deux édifices afin de loger les facultés des arts et des sciences. Le Collège, dirigé par les Jésuites depuis son ouverture en 1913, dispensait le cours classique traditionnel quelque peu modifié pour répondre aux exigences du milieu. Il était affilié à l'Université Laval. Le personnel enseignant de l'Université de Sudbury se composera de religieux et laïcs, ces derniers de toutes croyances et nationalités. Ils seront admis en raison de leurs qualités académiques indépendamment de leurs convictions religieuses. La direction de l'institution demeurera entre les mains des Jésuites.

Le Séminaire de Hearst a été fondé en 1953 sous la direction de Son Excellence Mgr Levesque, évêque du diocèse de Hearst, et financé par la population du diocèse dans le but de rendre les études secondaires accessibles à la jeunesse francophone du Nord-Est de l'Ontario. En mai 1957, lors d'une cérémonie d'affiliation, le T.R.P. Gérard Goulet, provincial des Jésuites et chancelier de la nouvelle Université de Sudbury, remet le parchemin d'affiliation à Son Excellence Mgr Levesque, supérieur du Séminaire de Hearst. Cette affiliation permettra au Séminaire de Hearst d'offrir des cours universitaires.

Le journal *La Patrie* de Montréal (7 mai 1957) rapporte que « les diocésains de Hearst ont déjà souscrit la somme de 480 000 \$ pour la construction d'un édifice qui logera quelque 200 élèves, chaque personne ayant donné une moyenne de 16 \$. La faculté des arts de l'université restera essentiellement française. Les plans sont terminés et la construction commencera dès que l'institution aura l'assurance de recevoir les subsides nécessaires. » La cérémonie d'affiliation est la première fonction universitaire de l'ancien Collège du Sacré-Cœur de Sudbury. Selon le site Web officiel de la présente Université de Hearst, le projet lorsque terminé en 1959 contient les installations suivantes : « La nouvelle aile est munie d'une chapelle, d'un auditorium et d'une

salle d'étude d'environ 200 sièges. S'y ajoutent un dortoir de 200 lits, quatre salles de classe, une bibliothèque, une salle de musique, deux laboratoires de sciences, deux salles de travaux manuels, un studio d'art et un gymnase ». Le Séminaire de Hearst est incorporé sous le nom de « Collège de Hearst » en 1959 lorsque la construction est complétée et offre des cours universitaires en plus des cours secondaires en français pour tous les gens du Nord de l'Ontario.

En 1957, un troisième projet d'envergure est en voie de réalisation dans le nord de la province, notamment la formation d'une école normale bilingue à Sudbury, semblable à celle de l'Université d'Ottawa. Même si le projet est essentiellement accepté en 1957, il ne verra le jour qu'en septembre 1963.

Son Excellence Mgr Louis Levesque a raison de dire qu'on a accompli un pas de géant en éducation pour le Nord de l'Ontario en 1957.

La photo montre la construction des nouveaux locaux du Collège de Hearst sur la 9^e Rue dans les années 1957-59 et provient du site Web officiel de l'Université de Hearst, sous l'onglet Notre histoire.



Du minigolf pour les résidents du Foyer des Pionniers

Par Renée-Pier Fontaine

Grâce aux dons recueillis lors des collectes de fonds du Foyer des Pionniers, la responsable des activités a choisi de munir l'éblissement d'un ensemble complet de minigolf portatif. Il s'agit d'un parcours de neuf trous avec des obstacles qui permettra d'occuper les résidents, mais également de les inciter à bouger et exercer leur dextérité.

La commande a été passée en août et Maureen Aubertin a finalement été en mesure de présenter

l'équipement au cours des dernières semaines. « L'été, nous allons l'installer dehors près de l'aile C, mais l'hiver nous allons l'utiliser quand même, dans la chapelle. Je prévois aussi de me déplacer avec le minigolf et l'installer dans des salles afin de ramasser de l'argent pour nos résidents. Les gens pourront venir jouer et faire un don en échange », explique-t-elle.

Mme Aubertin en est à son quatrième projet réalisé et elle

indique que ce n'est pas terminé!

L'activité physique

Plusieurs études le démontrent, et la liste des bienfaits de l'activité physique de manière régulière est très longue. On peut lire que l'activité physique joue un rôle bénéfique sur la fonction cardiovasculaire, le métabolisme et la

composition corporelle. Chez les personnes âgées, les activités physiques préviennent l'état de fragilité en améliorant la fonction musculaire, l'aptitude cardiorespiratoire, l'équilibre, l'état thymique et la capacité d'attention, même l'appétit.



Photo : Facebook du Foyer des Pionniers

NORTHERN MONUMENTS DU NORD

Immortalisez vos êtres aimés !

Pour une vaste gamme de monuments et les compétences nécessaires pour les personnaliser, voyez votre expert.

Tél. : 705 372-5452 • Téléc. : 705 372-1321

Consultation gratuite à domicile

Le virus de la covid pourrait cibler certains groupes ethniques? **FAUX!**



Par Kathleen Couillard

La COVID-19 continue de stimuler l'imagination. Le Détecteur de rumeurs a examiné l'idée qui a circulé cet été, voulant que le virus soit une arme capable de cibler certains groupes ethniques.

L'origine de la rumeur

Lors d'un rassemblement privé tenu à New York, le candidat démocrate à l'élection présidentielle américaine, Robert F. Kennedy Jr, a affirmé que le virus de la COVID-19 attaquerait de façon plus importante certains groupes ethniques, notamment les Noirs et les Caucasiens, alors que les Chinois et les Juifs ashkénazes seraient immunisés contre le virus. Ces propos ont été rapportés par le *New York Times* le 15 juillet 2023.

Kennedy, qui était connu depuis bien avant la pandémie pour ses positions antivaccination, s'est défendu sur X (anciennement Twitter) d'avoir sous-entendu que cette particularité du virus aurait été introduite délibérément. Il a toutefois cru bon de souligner que les États-Unis et d'autres gouvernements développent des armes biologiques ciblant certains groupes ethniques. Il a aussi fait référence à une étude publiée dans la revue *BMC Medicine* en 2020 qui, selon lui, démontrerait que le virus de la COVID-19 affecterait davantage certains groupes ethniques, parce qu'une région particulière du virus, le site de clivage par la furine, serait moins compatible chez les Chinois, les Finnois et les Juifs ashkénazes.

Est-ce que le virus affecte davantage certains groupes ethniques?

En réalité, l'étude de 2020 ne dit rien de tel et ne prétend pas démontrer que certains groupes étaient plus sévèrement touchés par le virus que d'autres.

Plus récemment, en mars 2023, des chercheurs du Royaume-Uni ont publié une méta-analyse qui évaluait entre autres les risques d'infection par le SRAS-CoV-2 et la sévérité de la maladie chez différents groupes ethniques. Ils ont ainsi analysé les données de 77 études totalisant plus de 200 millions de participants.

Selon les auteurs, ce sont les groupes ethniques en situation minoritaire qui ont souffert de façon disproportionnée de la pandémie. Par exemple, comparativement aux Blancs, les Noirs et les Asiatiques du Sud étaient plus à risque d'être infectés. De plus, les Noirs, les Hispaniques et les groupes autochtones avaient un risque plus élevé d'hospitalisation et d'admission aux soins intensifs.

Plusieurs explications ont été proposées par les chercheurs britanniques. D'une part, les membres de ces groupes minoritaires ont

été plus exposés au virus au travail, parce qu'ils sont plus nombreux à travailler dans des secteurs où il est difficile de s'isoler. D'autre part, parce que le niveau de pauvreté est plus élevé, ils sont plus nombreux à vivre dans des appartements surpeuplés, ce qui facilite la contagion. Enfin, l'accès aux soins de santé est parfois problématique pour ces groupes : rappelons qu'aux États-Unis, il n'y a pas de couverture universelle d'assurance-maladie.

En d'autres termes, la pandémie aurait accentué des inégalités socioéconomiques déjà existantes.

Est-ce que le profil génétique influence les risques de développer la COVID-19?

L'article de 2020 cité par Robert Kennedy Jr s'était penché sur les variations génétiques qui pourraient influencer la susceptibilité d'une personne à être infectée par le SRAS-COV-2. Cependant, les chercheurs ne se sont pas intéressés à la furine, comme le prétend Kennedy, mais plutôt à une enzyme appelée TMPRSS2, qui contribue à activer le virus, et à une protéine, ACE2, qui agit comme récepteur. Les auteurs ont identifié 63 variants génétiques qui pourraient possiblement moduler le fonctionnement de ces deux protéines et donc, influencer le risque d'infection. Certains de ces variants étaient plus communs chez les Européens et les groupes d'origine africaine ou afro-américaine, et plus rares chez les Latino-Américains, chez les gens originaires du sud et de l'est de l'Asie, chez les Finnois et chez les Juifs ashkénazes. Cependant, ces observations ne disent pas, en fin de compte, si tel groupe a effectivement été plus sévèrement touché que tel autre.

Plusieurs études ont été menées par la suite pour déterminer si tel était le cas. Aucune des mutations étudiées n'a montré un effet clair et constant sur le risque d'infection. Seule la mutation rs2285666 dans le gène ACE2 semble augmenter le risque de développer une forme sévère de COVID-19.

Verdict

Même s'il est vrai que certains groupes ethniques ont été plus touchés par la pandémie de COVID-19, les facteurs socioéconomiques semblent avoir joué un rôle déterminant, dès le début de la pandémie.

LE FANATIQUE

avec Guy Morin

Tous les mercredis
de 19 h à 21 hFier
partenaireSur les ondes de
CINN911

À votre santé



Avec Marcel Marcotte

De

Vieillir chez soi

Aging at Home

**RADIO BINGO****BINGO****1800 \$****EN
PRIX****CINN911**

Ne manquez pas Le Radio Bingo de 1800 \$ en prix ce samedi 11 h sur les ondes de CINN 91.1

MOT CACHÉ

E	M	E	L	R	A	Y	D	O	M	E	N	I	A	T	I	P	A	C	E
G	Z	B	N	O	A	L	E	U	K	I	R	E	P	O	R	T	E	R	T
L	O	G	A	R	I	K	C	N	P	N	T	E	G	A	Y	O	V	C	T
E	R	N	T	R	O	S	O	A	D	O	A	S	I	R	M	A	O	H	O
B	R	A	O	K	N	C	E	T	Z	Y	N	R	U	T	I	L	G	A	M
S	I	H	U	C	O	A	I	A	T	A	S	T	R	H	R	I	N	T	A
O	N	C	R	O	L	R	B	L	U	O	R	I	E	A	I	V	O	E	G
L	O	T	N	D	B	A	L	E	R	E	B	U	Z	S	E	R	C	A	R
U	P	E	E	D	A	C	R	I	R	O	Q	A	C	E	O	E	A	U	E
O	H	G	S	A	P	O	D	O	U	I	H	L	R	R	L	S	T	B	
P	A	R	O	H	T	G	I	L	R	T	M	N	A	O	I	P	E	U	O
O	R	E	L	S	E	F	E	E	L	O	O	E	T	M	D	S	M	I	F
P	A	H	E	W	A	T	M	A	U	I	R	O	B	R	A	A	T	E	L
A	O	N	E	T	M	A	B	L	T	N	O	I	V	A	E	Y	G	A	T
T	N	L	S	U	R	D	I	I	E	T	I	B	E	T	T	S	E	O	L
S	L	A	L	E	E	N	D	S	M	A	H	K	C	A	R	E	O	T	M
A	C	L	T	S	S	E	T	R	O	D	R	I	G	U	E	Z	A	R	I
R	E	X	E	A	P	I	X	U	O	J	I	B	S	I	R	O	B	U	U
R	A	R	R	X	N	H	I	S	T	O	I	R	E	E	T	O	I	L	E
B	T	T	E	E	R	U	E	S	S	E	F	O	R	P	S	U	T	O	L

Thème : Tintin / 5 lettres

A	D	L	Reporter
Alcazar	Désert	Lama	Ridgewell
Amérique	Dupont	Licorne	Rodriguez
Avion	E	Livre	S
B	Ernestine	Loiseau	Soleil
Balthazar	Étoile	Lotus	Sydney
Barnabé	Expédition	M	T
Bateau	F	Mitsuhirato	Tchang
Baxter	Fusée	Mogador	Temple
Belge	G	Moulinsart	Tibet
Bergamotte	Garance	Müller	Tournesol
Bijoux	Globule	O	Trésor
Boris	Grenade	Ottokar	Triboulet
C	Grenat	P	V
Capitaine	Groseille	Pablo	Voyage
Caraco	H	Pharaon	Y
Castafiore	Haddock	Professeur	Yéti
Château	Hergé	R	Z
Congo	Histoire	Rackham	Zorrino
Cristal	I	Ranko	
	Irma	Rastapopoulos	

Rest-O-Poutine est...
déménagé!

Suivez notre page Facebook pour la date de notre grande réouverture.

On s'installe au 25, 9e Rue.
Plus de détails à venir.

Soyez à l'affut!

Composez **705 221-7679**,
Facebook : **Rest-O-Poutine**
ou scannez le code QR :



Réponse du mot caché :

NOTIUM

POTAGE À LA CITROUILLE



INGRÉDIENTS

- 1/2 citrouille moyenne (environ 3 kg/6 1/2 lb), les graines retirées (voir note)
- 15 ml (1 c. à soupe) d'huile végétale
- 2 carottes, coupées en rondelles
- 2 branches de céleri, émincées
- 2 gousses d'ail, émincées
- 1 gros oignon, émincé
- 30 ml (2 c. à soupe) de beurre
- 2 litres (8 tasses) de bouillon de poulet
- 60 ml (1/4 tasse) de crème 35 %
- 40 g (1/4 tasse) de graines de citrouille
- 10 g (1/4 tasse) d'un mélange de ciboulette et de persil ciselés

ÉTAPES DE PRÉPARATION

1. Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 200 °C (400 °F).
2. Déposer la citrouille sur une plaque de cuisson tapissée de papier parchemin, côté coupé vers le bas. Huiler l'extérieur de la citrouille. Cuire au four 50 minutes. Retourner la citrouille. Saler et poivrer. Poursuivre la cuisson au four 20 minutes ou jusqu'à ce que la citrouille soit tendre. Retirer l'eau de cuisson ou égoutter la citrouille.
3. Entretemps, dans une grande casserole à feu moyen-élevé, attendrir les carottes, le céleri, l'ail et l'oignon dans le beurre 5 minutes sans coloration. Ajouter le bouillon. Porter à ébullition. Couvrir et laisser mijoter 20 minutes ou jusqu'à ce que les légumes soient tendres.
4. À l'aide d'une cuillère, prélever la chair de la citrouille et l'ajouter dans la soupe. Composter la pelure de citrouille.
5. Au mélangeur, réduire la soupe en purée lisse. Saler et poivrer.
6. Répartir le potage dans des bols. Garnir d'un filet de crème, des graines de citrouille et du mélange d'herbes.

NOTE :

Comme les citrouilles sont toutes de taille différente, assurez-vous d'avoir (6 tasses) de chair de citrouille cuite pour (8 tasses) de bouillon. On ajoute les carottes pour le côté sucré, mais aussi pour la couleur, car les citrouilles ne sont pas aussi orangées que les courges Butternut. Ainsi, on équilibre la soupe sans voler la vedette à ce classique d'automne.

SUDOKU

6	4			5				
		3	4	7			1	
	9						4	
				1				8
				6		9	3	
	3	8						
				2		6		
		1	3	8				5
2			7					

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 844

8	6	1	5	4	2	9	8	7
5	2	4	9	8	3	1	2	6
2	9	8	2	6	1	4	5	3
1	5	9	4	2	6	8	3	7
4	3	6	2	9	8	2	1	5
8	7	2	3	1	5	6	9	4
2	4	2	8	3	9	5	6	1
9	1	5	6	2	4	3	2	8
6	8	3	1	5	2	7	4	9



HÔPITAL NOTRE-DAME HOSPITAL (HEARST)

est à la recherche d'un(e)

Commis/réceptionniste

Début de l'emploi : immédiatement

Nous sommes à la recherche d'un(e) commis/réceptionniste pour pourvoir un poste à temps partiel régulier à la réception centrale.

QUALIFICATIONS :

- Diplôme dans un programme de secrétariat ou d'administration de bureau d'un collège reconnu (préférentiellement un programme de deux ans)
- Bilingue (habileté de parler et écrire avec expertise en français et en anglais)
- Un minimum de deux années d'expérience en secrétariat

EXIGENCES :

- Travailler avec discrétion totale et avoir la capacité de gérer des situations stressantes, par exemple activité, bruit, interruption dans le travail, appel d'urgence, etc.
- Être capable de bien travailler avec le public et les collègues pour créer une influence positive à l'intérieur du département
- Diplomatie et tact dans les contacts interpersonnels
- Capacité de travailler sous un minimum de supervision et d'établir ses priorités
- Connaissance de l'ordinateur au niveau des programmes Outlook, Microsoft Word, Excel et Meditech

ATOUT :

- Certificat de terminologie médicale

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

Courriel : HR@ndh.on.ca
Télécopieur : 705-372-2923

Note : Nous utilisons les renseignements personnels que vous soumettez dans le cadre de ce concours seulement. Nous nous conformons à la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.

Les petites annonces

À vendre

Une génératrice de marque Champion 6250 watts
demande 300 \$

Une génératrice de marque Powermate Vantage 3500 watts
demande 100 \$

Une motoneige Alpine de l'année 1974 à chenilles doubles
avec beaucoup de pièces de rechange,
demande 750 \$ ou meilleure offre

300 feuilles de bois pressé (presswood),
24 pouces de large et 96 pouces de long
demande 50 ¢ par feuille ou meilleure offre

Maison : 705 362-8357

Cellulaire : 705 372-5738

À louer

Espace commercial situé au 1020 rue Front
600 pieds carrés approx.
902 \$/mois - services compris
Contactez Marcel Fauchon

Téléphone : 705 372-4928

**Les petites annonces... ça marche !
Contactez-nous pour que votre petite
annonce apparaisse ici !**

**LES ENTREVUES DE L'INFO SOUS LA LOUPE
SONT DISPONIBLES EN TOUT TEMPS AU
CINN911.COM/PODCASTS**



Loto épicerie



1^{er} prix : 5000 \$ en épicerie

2^e prix : 3000 \$ en essence

3^e prix : 1000 \$ comptant

4^e prix : 500 \$ comptant

Tirage de l'oiseau matinal

500 \$ comptant

vendredi 10 novembre

Grand tirage

**vendredi 15 décembre
sur les ondes de CINN 91,1**

Lumberjacks : une victoire qui fait du bien après 5 défaites consécutives

Par Gilles Péloquin

Octobre ne semble pas sourire aux Lumberjacks jusqu'ici, entre autres avec une série de cinq défaites de suite. La fin de semaine a débuté avec une défaite contre Sault Ste. Marie, mais une victoire le lendemain contre Blind River.

Jacks 3

Eagles 4

Vendredi soir dernier, de retour au Centre récréatif Claude-Larose devant 629 spectateurs, la troupe de Marc-Alain Bégin s'est inclinée 4 à 3 devant les Eagles de Sault Ste. Marie.

L'Orange et Noir a été dans le coup jusqu'à la douzième minute de jeu en troisième période alors que les visiteurs brisaient l'égalité de 2 à 2 pour marquer deux buts en trois minutes de jeu et se sauver avec le gain.

Dans cette cinquième défaite consécutive, les trois buts ont été marqués par Aiden Kalin (4^e), Alex McDonald (2^e) et Tyler Patterson (8^e) contre le gardien Marino Ramirez qui a obtenu la 3^e étoile



Photo : hearstlumberjacks.com

du match, ayant repoussé 27 des 30 tirs dirigés vers lui.

Devant le filet des locaux, Tristan Boileau a repoussé 45 des 49 tirs des vainqueurs.

EN COULISSE... Le jeu de puissance des Lumberjacks ne fonctionnait pas du tout : un seul but en sept chances lors de cette rencontre. Lors des trois ou quatre derniers matchs perdus des locaux, les dix dernières minutes de jeu ont été néfastes et l'adversaire en a profité chaque fois.

Jacks 6

Beavers 2

Vingt-quatre heures plus tard, les Bucherons retrouvaient les Beavers de Blind River pour une deuxième fois en huit jours. L'équipe locale voulait venger la cuisante défaite de 9 à 3 du 6 octobre dernier, mais cette fois devant les fans du Centre récréatif Claude-Larose. Les hommes de Marc-Alain Bégin ont joué un match de 60 minutes avec deux filets à chacune des périodes, pour empocher un gain convaincant de 6 à 2 à la grande joie des 648 spectateurs dans les estrades.

Le défenseur Jean-Pierre Audras a d'abord marqué ses deux premiers filets de la saison en première période, suivi de Mathieu Comeau (5^e) et Aiden Kalin (5^e) en période médiane, et finalement en troisième période Jason Towindo (5^e) et Josh Russell (4^e) trompaient la vigilance du gardien des Beavers, Lain Wintle, qui a stoppé 29 des 35 rondelles dirigées vers lui.

Russ Decoste a été très bon devant le filet des locaux, ne donnant que deux buts aux adversaires en bloquant 21 des 23 tirs en sa direction.

EN COULISSE... Les trois étoiles du match ont été décernées aux joueurs des Jacks : Jean-Pierre

Audras, Russ Decoste et Adam Schillinglaw. Après quatorze parties cette saison les locaux présentent une fiche de six gains, sept revers et une défaite en tirs de barrage pour treize points et le troisième rang dans la section Est, à six points des meneurs les Voodoos de Powassan.

SAVIEZ-VOUS QUE...

La Ligue de hockey junior de l'Ontario (LHJO), en partenariat avec les Golden Hawks de Trenton, présentera le Défi des Étoiles de la Coupe de l'Est du Canada 2023 devant des dépisteurs du 13 au 15 novembre prochain. Le format du tournoi de l'ECCASC mettra en vedette dix équipes d'étoiles, deux de chacune des cinq ligues junior A de l'Est du Canada. Un total de 23 matchs seront joués selon un format modifié en deux périodes dans les matchs du tournoi à la ronde, des quarts de finale, des demi-finales et des matchs de championnat. La LHJNO sera représentée par deux équipes, fort possiblement les Cubs de Sudbury, les Beavers de Blind River ou même les Eagles de Sault Ste. Marie.

Les Lumberjacks ont joué à ce jour deux fois plus de parties sur la route qu'à domicile, soit dix rencontres contre cinq au Centre récréatif Claude-Larose. La fiche est de trois gains, un revers et une défaite en tirs de barrage à Hearst, et un dossier de trois victoires, six défaites et un match à compléter (2-0 après deux périodes à Elliot Lake) sur les glaces adverses.

PROCHAINE SORTIE... Les deux prochaines joutes auront lieu de nouveau à la maison, ce soir (jeudi) à 19 h contre le Rock de Timmins et samedi à 19 h contre les Voodoos de Powassan.

Division Est	PJ	G	P	PP	PT	PTS
1- Powassan, Voodoos	13	9	3	0	1	19
2- Timmins, Rock	13	6	6	1	0	13
3- Hearst, Lumberjacks	14	6	7	0	1	13
4- Kirkland Lake, Gold Miners	14	4	8	1	1	10
5- Iroquois Falls, Storm	14	4	10	0	0	8
6- Rivière des Français, Rapides	12	2	12	0	0	4

Division Ouest	PJ	G	P	PP	PT	PTS
1- Greater Sudbury, Cubs	14	12	2	0	0	24
2- Blind River, Beavers	15	11	4	0	0	22
3- Soo, Eagles	14	10	3	0	1	21
4- Soo, Thunderbirds	14	8	3	2	1	19
5- Espanola, Paper Kings	14	9	5	0	0	18
6- Elliot Lake, Vikings	13	2	8	1	2	7

Selon la LHJNO, 12 octobre 2023

CE SOIR, À DOMICILE !

19h

LUMBER JACKS VS TIMMINS ROCK

SOYEZ LE 7^e JOUEUR JUSQU'EN FINALE

ET SAMEDI

21 OCTOBRE

19h

LUMBER JACKS VS POWASSAN VOODOOS

UNE AUTRE POUSSÉE !

Independent™

Your Independent Grocer

PRIX DE LA CIRCULAIRE EN VIGUEUR DU JEUDI 19 AU MERCREDI 25 OCTOBRE 2023

Obtenez

10 000

pour chaque 50 \$
dépensé en
dans le département
bébé
des exclusions
s'appliquent
20609197_EA / 20799372_EA



Valeur
10 \$

20,99 \$

Prix de membre

26,99 \$

Prix non membre

Rabais
membre
6 \$

Cascade (90-110), Platinum
(67) ou Platinum Plus (51)
variétés sélectionnées
21518479_EA / 21012172_EA



3,99 \$

Prix de membre

5,99 \$

Prix non membre

Rabais
membre
2 \$

PC® jus d'orange
variétés sélectionnées
21531644_EA / 21531646_EA



4,99 \$

Prix de membre

7,99 \$

Prix non membre

Rabais
membre
3 \$

Pizza Giuseppe 439-785 g,
Easy Pizzi 560-600 g ou
Pizza The Good Baker 280-395 g
variétés sélectionnées surgelées
21106301_EA / 21359584_EA



2⁷⁹
lb

Côtelettes ou
rôti de porc
désossés
format familial
6,15/kg
20835855_KG / 20836762_KG

5⁹⁹
lb

Rôti d'intérieur de
ronde pour le four
bœuf de qualité Canada
AA ou USDA Select ou
supérieure
13,21/kg
20812494_KG

SOLDE
RABAIS 2,30 \$ LB

SOLDE
RABAIS 4 \$

9⁹⁹
lb

Filets de truite arc-en-ciel
fraîche
produits de la mer frais sous
réserve de disponibilité
20897813_KG

refroidi à l'air
CANADA

5⁸⁸
lb

Poitrines ou cuisses de
poulet PC® Free From®
ou PC® Menu bleu®
réfrigérées à l'air, désossées et
sans peau, Club Pack®
12,96/kg
20821154_KG

SOLDE
RABAIS JUSQU'À
30%

Costume d'Halloween
variétés sélectionnées
21497918_EA / 21497931_EA

SOLDE
RABAIS JUSQU'À
30%

Costume pour le jeu
de rôle d'Halloween
variétés sélectionnées
21497911_EA / 21497913_EA

SOLDE
RABAIS JUSQU'À
30%

Articles de service ou de
boisson pour l'Halloween
variétés sélectionnées
21496175_EA / 21498354_EA

SOLDE
RABAIS JUSQU'À
30%

Seau ou sacs
d'Halloween
variétés sélectionnées
21496724_EA / 21498450_EA

SOLDE
RABAIS JUSQU'À
30%

Citrouille d'Halloween
variétés sélectionnées
21284765_EA

SOLDE
RABAIS JUSQU'À
30%

Décor d'Halloween
variétés sélectionnées
21284765_EA

12⁹⁹

Piles Energizer Max
AA12/AAA8
variétés sélectionnées
20965684_EA / 21184784_EA

24⁹⁹

Ensemble de bols en
acier inoxydable PC®
ensemble de 5 pièces
20965684_EA / 21184784_EA

20%

Ustensiles de cuisson en
métal ou en céramique PC®
ensemble de 5 pièces
20965684_EA / 21184784_EA

5⁹⁹

Yogourt grec Liberté
650/750 g ou yogourt iÖGO
16x100 g
variétés sélectionnées
20609583001_EA / 20704361001_EA

3⁹⁹ 10 lb du sac

Farmer's Market™
pommes de terre
blanches ou Russet
produit de l'Ontario
Canada no 1
10 lb par sac
2060097001_EA

3⁹⁹ 1 lb

Fraises
produit des É.-U.
de qualité
supérieure
1 lb
20054025001_EA

Désinfection

3⁴⁹

Eau de Javel Clorox
variétés sélectionnées
2,4 L
21283179_EA

2/\$11
Moins de 2
6,49 \$ chaque

Lysol lingettes 75-84's,
Lysol désinfectant en
vaporisateur 350 g ou
Lysol nettoyant pour
cuvette de toilette 946 mL
variétés sélectionnées
21396960_EA / 21449829_EA

2/\$14
Moins de 2
7,99 \$ chaque

Lysol désinfectant pour le
linge 1,2 L ou Resolve en
poudre de lavage ou en
vaporisateur 625 g/650 mL
variétés sélectionnées
21487308_EA / 21495670_EA

3⁹⁹

Lingettes désinfectantes
sans nom®
variétés sélectionnées
21487308_EA / 21495670_EA

4⁹⁹

Family Guard désinfectant
en vaporisateur 496 g ou
Family Guard désinfectant
à gâchette 946 mL
variétés sélectionnées
21428112_EA / 21428116_EA

4⁹⁹

Lingettes désinfectantes
Clorox
variétés sélectionnées
(75)
21487308_EA / 21495670_EA

4⁹⁹

Lysol 2 en 1 Neutra Air
aérosol
variétés sélectionnées
283 g
21433312_EA